

# Un nouveau souffle pour les PPP ?

■ A l'avenir, de nouveaux besoins vont émerger. Belfius s'y prépare activement.

Le constat est donc connu et rappelé : la Belgique a un niveau d'investissement plus bas que la moyenne européenne (lire pages précédentes) dans les infrastructures publiques, devenues même parfois vétustes avec le temps.

Aujourd'hui, plus de 50% des investissements publics proviennent des pouvoirs locaux. Mais les finances des communes sont le plus souvent fortement mises sous pression. D'autant que les normes européennes SEC qui s'imposent aux Etats et aux régions touchent également par ricochet les communes. Ces normes assimilent leurs dépenses d'investissements à des dépenses de fonctionnement et contribuent donc à augmenter leurs endettements publics.

Dans ce contexte, la marge de manoeuvre des pouvoirs locaux est étroite, voire nulle pour financer un nouveau centre sportif, une école, une crèche ou encore un projet de mobilité urbaine.

La banque Belfius, un partenaire historique des communes, est évidemment aux premières loges pour prendre le pouls de cette réalité. "En deux ans, nous avons vu une baisse de 20% des demandes de crédits venant des pouvoirs

locaux", nous explique Dirk Gyselinck, membre du comité de direction de Belfius. En cause, les conséquences de ces normes SEC, mais pas seulement. "Il y a également des dépenses obligatoires qui augmentent pour les communes, comme les charges liées aux pensions en raison du vieillissement de la population. Ou une hausse des dotations pour les missions de police", complète notre interlocuteur.

## Une trentaine de PPP depuis 2006

Alors que faire ? Depuis quelques années, la piste des PPP est explorée. Le principe de ces partenariats "public-privé" est simple : le partenaire privé, industriel ou financier, prend à sa charge le coût de la construction de la nouvelle infrastructure et de son entretien durant toute la période d'exploitation. Il met à disposition de la

commune un actif. En contrepartie, l'autorité publique lui verse une "redevance", souvent sur base annuelle.

Le risque industriel et financier, y compris celui d'éventuels retards dans la mise à disposition de l'infrastructure à la commune ou d'explosion des coûts, est donc assumé par le seul partenaire privé. Mais c'est aussi lui qui en tirera les principaux bénéfices. L'opération a l'avantage, pour la commune, d'être "neutre" sur le plan de la dette publique.

## Smart Cities

"Depuis 2006, il y a eu en Belgique une trentaine de ces partenariats 'public-privé' qui ont été signés en Belgique. Ce marché représente pour Belfius quelques centaines de millions d'euros de crédits

octroyés par un au secteur privé", explique encore Dirk Gyselinck. Des projets qui vont de la construction d'écoles dans la partie germanophone du pays au financement de nouvelles prisons, tant en Flandre qu'en Wallonie.

Mais parfois, les communes rechignent. Avec un argument : le coût du financement bancaire à un partenaire privé est plus élevé que celui accordé à une entité publique. Et une crainte : que le partenaire privé ne récupère la mise en présentant à la commune une redevance plus salée. "C'est vrai qu'il existe une différence dans le coût de financement que l'on peut chiffrer entre

0,5 et 1%. Mais les pouvoirs publics et leurs décideurs doivent aller au-delà de ce seul argument et se rendre compte que la formule du PPP présente pour eux bien d'autres avantages, comme ceux d'une visibilité et d'une certitude dans la maîtrise des budgets et des délais sur le long terme", ajoute encore le membre du comité de direction de Belfius.

La banque croit en tout cas à l'avenir de ces PPP. Notamment parce que la nécessité pour nos communes de répondre demain à certains engagements durables créera inévitablement de nouveaux besoins en infrastructures dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la mobilité durable ainsi que du développement urbain. Nom de code chez Belfius : Smart Cities. Des financements ont déjà été accordés à une trentaine de projets pour plus de 280 millions d'euros. Et 150 projets seraient en cours d'analyse.

V.S.

**"En deux ans, nous avons vu une baisse de 20% des demandes de crédits venant des pouvoirs locaux."**

**DIRK GYSELINCK**  
Membre du comité de direction pour Belfius.